



Risques liés aux déplacements

- ✓ Fiche 1 : Déplacement (pédestre, routier) dans les aires de circulation intérieures ou extérieures dans le cadre du travail
- ✓ Fiche 2 : Déplacement en mission

Fiche 1 : Déplacement (pédestre, routier) dans les aires de circulation intérieures ou extérieures dans le cadre du travail

□ Identification des risques et évaluation des expositions

▪ Classe de danger

○ Se déplacer à pied
○ Se déplacer en transports en commun
○ Se déplacer en véhicule non motorisé : vélo, trottinette, skate, rollers...
○ Se déplacer en véhicule motorisé : voiture, motos, trottinette ou vélo électrique, overboard...
○ Se déplacer dans des zones communes aux piétons et véhicules VL - PL - engins de manutention - 2 roues

▪ Sources d'exposition

○ Utilisation d'un véhicule personnel motorisé pour les trajets domicile - travail
○ Utilisation d'un véhicule personnel motorisé pour les trajets travail - lieu de restauration
○ Utilisation professionnelle d'un véhicule de service motorisé
○ Déplacement pédestre dans le bâtiment
○ Déplacement pédestre entre 2 bâtiments
○ Déplacement vers un local annexe d'un même site
○ Déplacement à pied
○ Déplacement avec dénivelé/de plain-pied
○ Emprunt des escaliers

▪ Risques professionnels associés

○ Risque de traumatisme lié au choc à très grande vitesse avec un véhicule motorisé
○ Risque de traumatisme lié à au choc à grande vitesse avec un véhicule non motorisé
○ Risque de chute de plain-pied/en dénivelé
○ Risque de chute de hauteur
○ Risque de collision avec un engin motorisé /non-motorisé
○ Risque de heurt
○ Risque de chute d'objet
○ Risque d'agression par un animal (morsure) lors de déplacement
○ Risque d'agression physique par un tiers
○ Risque d'agression verbale par un tiers

□ Actions de prévention organisationnelles, collectives et individuelles

▪ Exemple de moyens de prévention organisationnelle à mettre en place

○ Privilégier le covoiturage
○ Privilégier si possible les transports en commun
○ Limiter ses déplacements en particulier les jours de grève
○ Limiter ses déplacements lors d'évènements climatiques (neige, verglas, fortes pluies...)
○ Anticiper ses déplacements en particulier les jours de grève et d'évènements climatiques

Risques liés aux déplacements - 2026

<i>○ Recourir au télétravail en particulier dans le cas d'évènement exceptionnel (aléas climatiques, grève...)</i>
<i>○ Recourir à la visioconférence</i>
<i>○ Respecter les temps de pause notamment la pause méridienne</i>
<i>○ Élaborer un plan de circulation interne</i>
<i>○ Rédiger le plan de prévention et les protocoles de sécurité</i>
<i>○ Organiser le travail pour éviter les situations d'urgence</i>
<i>○ Rédiger les conduites à tenir et les numéros d'urgence</i>
<i>○ Recueillir un engagement sur l'honneur pour l'utilisation d'un véhicule dans le cadre du travail (permis de conduire valide, assurance couvrant l'utilisation professionnelle)</i>
<i>○ Communiquer les procédures de signalement en cas de dysfonctionnement pour les véhicules professionnels</i>
<i>○ Communiquer sur les bonnes pratiques (interdiction de téléphoner durant les déplacements, tenir la rampe des escaliers...)</i>
<i>○ Préparer et emprunter l'itinéraire le plus sûr (autoroute pour les trajets longs...)</i>
<i>○ Prévoir des temps de pause au cours des trajets longs (1 fois toutes les 2 heures-durée 30 minutes)</i>
<i>○ S'assurer de l'organisation du suivi médical des agents concernés</i>
<i>○ Prévoir une flexibilité des horaires</i>
<i>○ Prévoir l'organisation des repos compensateurs</i>

▪ Exemple de moyens de protection collective à mettre en place

<i>○ S'assurer du bon état de son véhicule (voiture, vélo...)</i>
<i>○ Entretien régulièrement son véhicule (voiture, vélo...)</i>
<i>○ Réaliser les contrôles techniques périodiques de son véhicule</i>
<i>○ S'assurer que les contrôles réguliers du véhicule sont effectués</i>
<i>○ Mettre à disposition le gilet réfléchissant et le triangle de pré-signalisation en cas de panne ou accident</i>
<i>○ S'assurer du bon état des voies de circulation</i>
<i>○ Éclairer de façon appropriée les espaces de circulation</i>
<i>○ Adapter le revêtement du sol aux sollicitations</i>
<i>○ Signaler les sols glissants</i>
<i>○ Traiter le sol en cas de gel (sable ou sel de déneigement)</i>
<i>○ Déblayer le sol en cas de feuilles mortes</i>
<i>○ Supprimer les obstacles</i>
<i>○ Dégager les voies de circulation</i>
<i>○ Réduire les distances entre les points à desservir</i>
<i>○ Installer des panneaux signalétiques</i>
<i>○ S'assurer de la présence d'un plan de circulation interne, signalétique</i>
<i>○ Protéger/Signaler les passages piéton</i>
<i>○ Afficher les conduites à tenir et les numéros d'urgence</i>
<i>○ Séparer les flux : piétons - VL - PL - engins de manutention – 2 roues</i>
<i>○ Signaler les zones d'arrêt</i>
<i>○ Signaler les zones de stationnement</i>

▪ Exemple de moyens de protection individuelle à mettre en place

<i>○ Se former et s'informer sur la sécurité routière</i>
<i>○ Effectuer une visite médicale par le médecin du travail</i>
<i>○ Disposer des équipements de protection individuelle (casque, chaussures de sécurité, gants...)</i>
<i>○ Veiller au port des EPI lors de conduite d'engins de manutention, 2 roues, trottinette</i>
<i>○ Utiliser les EPI : casque, chaussures de sécurité, gants, gilet réfléchissant ...</i>

Risques liés aux déplacements - 2026

Pour aller plus loin : [Santé et sécurité au travail - INRS](#)

- Les chutes de plain-pied. Démarche de prévention et grilles d'analyse et d'identification des facteurs de risque. ED 6433
- Les heurts, glissades et autres perturbations du mouvement au travail. ED 140
- Conception des lieux et des situations de travail. Santé et sécurité : démarche, méthodes et connaissances techniques. ED 950
- Principales vérifications périodiques. ED 828

Fiche 2 : Déplacement en mission

□ Identification des risques et évaluation des expositions

▪ Classe de danger

○ Mode de déplacement : utiliser les transports en commun
○ Mode de déplacement : utiliser un véhicule non motorisé (vélo, trottinette, skate, rollers...)
○ Mode de déplacement : utiliser un véhicule motorisé (voiture, motos, trottinette ou vélo électrique, overboard...)
○ Type de voyage : Vol long-courrier
○ Destination : Séjour en France et en Union Européenne
○ Destination : Séjour à l'étranger - Hors Union Européenne
○ Destination : Séjour dans les pays qualifiés "à risques" par le Ministère des Affaires Étrangères en raison de l'instabilité géopolitique, criminalité, épidémie, ...

▪ Sources d'exposition

○ Déplacement dans le cadre d'une mission (mission sanitaire, colloque, formation, congrès...)
○ Utilisation d'un véhicule personnel motorisé dans le cadre d'une mission
○ Utilisation d'un véhicule personnel non motorisé dans le cadre d'une mission
○ Utilisation des transports en commun (bus, train, avion...) dans le cadre d'une mission
○ Utilisation d'un véhicule de service motorisé dans le cadre d'une mission
○ Utilisation d'un véhicule de service non motorisé dans le cadre d'une mission
○ Voyage de longue durée/distance
○ Vol de longue durée/distance
○ Séjour en France métropolitaine
○ Séjour en France DOM-TOM
○ Séjour en Union Européenne
○ Séjour à l'étranger Hors Union Européenne
○ Séjour dans les pays qualifiés "à risques" par le Ministère des Affaires Étrangères en raison de l'instabilité géopolitique, criminalité, épidémie, ...

▪ Risques professionnels associés

○ Risque de traumatisme lié au choc à très grande vitesse avec un véhicule motorisé
○ Risque de traumatisme lié à au choc à grande vitesse avec un véhicule non motorisé
○ Risque de chute de plain-pied/en dénivelé
○ Risque de chute de hauteur
○ Risque de collision avec un engin motorisé/non-motorisé
○ Risque de heurt
○ Risque de chute d'objet
○ Risque de fatigue liée aux levers précoces ou arrivées tardives (Horaires décalés)
○ Risque de dérèglement des horloges internes habituelles lié au décalage horaire/jet-lag
○ Risque de stress/anxiété liés au mode de transport aérien
○ Risques physiques spécifiques au transport aérien (mal des transports, otites, troubles circulatoires)
○ Risque d'intoxication/d'infestation liée aux conditions d'hygiène

Risques liés aux déplacements - 2026

○ <i>Risque de piqûres de moustiques</i>
○ <i>Risque de piqûres de d'insectes divers</i>
○ <i>Risque de morsures d'animaux venimeux</i>
○ <i>Risque de morsures d'animaux</i>
○ <i>Risques liés aux fortes chaleurs (coup de soleil, insolation, malaise, céphalée, coup de chaleur déshydratation...)</i>
○ <i>Risques liés au grand froid (TMS, gelure...)</i>
○ <i>Risque de pathologies oculaires (conjonctivite, kératite)</i>
○ <i>Risque d'isolement psychique</i>
○ <i>Risque sanitaire et maladies infectieuses (paludisme, chikungunya, dengue, ébola...)</i>
○ <i>Risque d'enlèvement</i>
○ <i>Risque lié à la situation géopolitique (emprisonnement arbitraire, guerre...)</i>
○ <i>Risque de vol de matériel et de données sensibles...</i>
○ <i>Risque de vol d'effets personnels</i>
○ <i>Risque d'agression physique par un tiers</i>
○ <i>Risque d'agression verbale par un tiers</i>

□ **Actions de prévention organisationnelles, collectives et individuelles**

▪ **Exemple de moyens de prévention organisationnelle à mettre en place**

○ <i>Privilégier le covoiturage</i>
○ <i>Privilégier si possible les transports en commun</i>
○ <i>Limiter ses déplacements en particulier les jours de grève</i>
○ <i>Limiter ses déplacements lors d'évènements climatiques (neige, verglas, fortes pluies...)</i>
○ <i>Anticiper ses déplacements en particulier les jours de grève et d'évènements climatiques</i>
○ <i>Recourir à la visioconférence pour éviter les déplacements en mission</i>
○ <i>Recourir au télétravail en particulier dans le cas d'évènement exceptionnel (aléas climatiques, grève...)</i>
○ <i>Respecter les temps de pause notamment la pause méridienne</i>
○ <i>Rédiger le plan de prévention et les protocoles de sécurité</i>
○ <i>Organiser le travail pour éviter les situations d'urgence</i>
○ <i>Rédiger les conduites à tenir et les numéros d'urgence</i>
○ <i>Recueillir un engagement sur l'honneur pour l'utilisation d'un véhicule dans le cadre du travail (permis de conduire valide, assurance couvrant l'utilisation professionnelle)</i>
○ <i>Communiquer les procédures de signalement en cas de dysfonctionnement pour les véhicules professionnels</i>
○ <i>Communiquer sur les bonnes pratiques (interdiction de téléphoner durant les déplacements, tenir la rampe des escaliers...)</i>
○ <i>Établir un ordre de mission</i>
○ <i>Préparer et emprunter l'itinéraire le plus sûr (autoroute pour les trajets longs...)</i>
○ <i>Prévoir des temps de pause au cours des trajets longs (1 fois toutes les 2 heures-durée 30 minutes)</i>
○ <i>S'assurer de l'organisation du suivi médical des agents concernés (vaccination)</i>
○ <i>Prévoir une flexibilité des horaires</i>
○ <i>Prévoir une flexibilité des repos compensateurs</i>
○ <i>Demander l'avis et les recommandations du Fonctionnaire Sécurité Défense (pays qualifiés "à risques" par le Ministère des Affaires Étrangères)</i>
○ <i>Respecter l'avis et les recommandations du Fonctionnaire Sécurité Défense</i>
○ <i>Mettre en place les mesures de sécurisation des données numériques</i>
○ <i>Analyser les risques liés à l'activité réalisée au cours de la mission</i>
○ <i>Prévoir des points réguliers avec le responsable pour s'enquérir du bon déroulement de la mission</i>

▪ **Exemple de moyens de protection collective à mettre en place**

Risques liés aux déplacements - 2026

○ <i>S'assurer du bon état de son véhicule (voiture, vélo...)</i>
○ <i>Entretien régulièrement son véhicule (voiture, vélo...)</i>
○ <i>Réaliser les contrôles techniques périodiques de son véhicule</i>
○ <i>S'assurer que les contrôles réguliers du véhicule sont effectués</i>
○ <i>Mettre à disposition le gilet réfléchissant et le triangle de pré-signalisation en cas de panne ou accident</i>
○ <i>S'assurer du bon état des voies de circulation</i>
○ <i>Se renseigner sur les conduites à tenir et les numéros d'urgence</i>

▪ Exemple de moyens de protection individuelle à mettre en place

○ <i>Se former et s'informer sur la situation géopolitique et sanitaire</i>
○ <i>Effectuer une visite médicale par le médecin du travail (vaccination...)</i>
○ <i>Effectuer une visite médicale par le médecin traitant (état de santé, mise à jour carnet vaccinal, ordonnance de médicaments, conseils pour trousse d'urgence...)</i>
○ <i>Effectuer une visite médicale par le médecin - consultation voyage (état de santé, mise à jour carnet vaccinal, ordonnance de médicaments, conseils pour trousse d'urgence...)</i>
○ <i>Prévoir une assurance complémentaire (si mission débute ou se termine par un séjour privé d'agrément)</i>
○ <i>Consulter le site du ministère des Affaires Étrangères (conseils, conditions particulières (visa, vaccins), risques sociétaux, sanitaires...)</i>
○ <i>Disposer des équipements de protection individuelle (casque, chaussures de sécurité, gants...)</i>
○ <i>Veiller au port des EPI lors de conduite d'engins de manutention, 2 roues, trottinette</i>
○ <i>Utiliser les EPI : casque, chaussures de sécurité, gants, gilet réfléchissant ...</i>
○ <i>Porter des bas de contention</i>
○ <i>Porter des bouchons d'oreille spécial avion</i>
○ <i>Utiliser une protection solaire, des répulsifs insectes, une moustiquaire</i>

Pour aller plus loin : [Santé et sécurité au travail - INRS](#)

- Le risque routier en mission. Guide d'évaluation des risques. ED 6329

- Les heurts, glissades et autres perturbations du mouvement au travail. ED 140